

DEC191261DAJ

Décision portant nomination de M. Jean-Luc Moullet, directeur des relations avec les entreprises par intérim (DRE)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Art. 1er. – Monsieur Jean-Luc Moullet est nommé directeur des relations avec les entreprises par intérim à compter du 15 mai 2019.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 10 mai 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit

A decorative graphic element consisting of a horizontal light blue bar and a vertical dark blue bar meeting at a right angle in the bottom right corner of the page.

Décision fixant la composition de la cellule de crise au sein de la délégation Normandie**LA DELEGUEE REGIONALE,**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°181978DAJ du 19 juillet 2018 portant nomination de Mme Christine BRUNEL aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Normandie ;

Vu la décision n°181979DAJ du 26 octobre 2018 donnant délégation de signature à Mme Christine BRUNEL, déléguée régionale pour la circonscription Normandie notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n°090124DR19 du 29 mai 2009 portant création d'une cellule de crise auprès du Délégué régional pour la circonscription Normandie ;

DECIDE**Article 1^{er}**

La cellule de crise comprend les membres permanents suivants :

- La déléguée régionale,
- L'adjointe de la déléguée régionale,
- L'assistante de direction,
- La responsable du service communication
- L'ingénieure régional de prévention et de sécurité et responsable technique et logistique,
- Le responsable du service des ressources humaines,
- Le responsable du service des systèmes d'information,
- Le responsable du service financier et comptable,
- La responsable du service partenariat et valorisation
- Le médecin animateur régional.

Article 2

Selon la nature de l'événement, toute personne qualifiée peut être appelée à se joindre à la cellule de crise.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du CNRS.

Fait à CAEN, le 25 janvier 2019

Christine BRUNEL
Déléguée régionale



Délégation Normandie

www.dr19.cnrs.fr

Unité - 14, rue Alfred-Kastler
14052 Caen cedex 4

+33 (0) 2 31 43 45 00
+33 (0) 2 31 44 86 56